

Registre des délibérations - Délibération n° 08 : 01/02/2017

CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT - TRANCHE 2017

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le premier février à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► Étaient présents :

- Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Béatrice Aliphat, Mireille Benedetti, Jean-Marc Martin-Teissere, Philippe Maurizot
- Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud, Patricia Saez
- Représentants des Communes :
 - Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux, David Grzyb, Nicolas Koukas
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Isabelle Henault, Roland Chassain, Roger De Murcia
- Représentants des établissements publics :
 - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
 - Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
 - Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
 - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
 - Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
 - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

► Avaient donné pouvoir :

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana à Corinne Chabaud
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard
 Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn à Bernard Arsac

► Étaient absents-excusés :

Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Marc Minorette
 Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel
 Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bertrand Mazel

► Le Conseil de Parc était représenté par 16 membres

► Autres personnes présentes :

Magali Touverey, Trésorière de Saint-Rémy de Provence
 Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
 Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
 Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale »
 Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
28	24	24

Nombre de voix	
En exercice	Votants
74	67

Date de convocation 29/11/2016 RC - 737

Délibération n° 08 : 01/02/2017

CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT - TRANCHE 2017

Contexte

Par délibération du 04 octobre 2016, le Comité syndical avait acté le contenu pour la définition d'un Contrat de développement local avec le département des Bouches-du-Rhône. La Commission permanente du Conseil Département des Bouches-du-Rhône du 16 décembre 2016 a approuvé la passation de ce contrat pour les années 2016/2019 pour un montant total de 927 033 € sur une dépense subventionnable de 1 900 392 € TTC.

La tranche 2016 du programme pluriannuel 2016/2019 a été attribuée pour un montant de 101 000€. Il convient désormais de solliciter la tranche 2017, dont le montant total est estimé à 328 481 € TTC, réparti de la façon suivante :

Contenu de l'opération

► Travaux d'extension du Musée de la Camargue

Par délibération n°3 du 12 mars 2013 le Comité syndical a adopté la mise en œuvre de la 1^{ère} tranche des travaux du Musée de la Camargue. Cette première tranche a permis la rénovation globale de la bergerie et de son exposition permanente « le fil de l'eau, le fil du temps en Camargue » qui retrace depuis le XIX^{ème} siècle les évolutions du territoire et des activités humaines qui le façonnent. Il s'agit à présent d'adopter la mise en œuvre de la 2^{ème} tranche qui consiste à construire un bâtiment à l'emplacement des toilettes actuelles qui doivent être démolies pour être remises en état et aux normes.

Ce bâtiment nommé « extension accueil » doit contenir :

- la billetterie
- les toilettes
- la librairie-boutique
- une salle d'expositions temporaires
- une réserve photographique destinée aux collections du Conservatoire du littoral

Cette 2^{ème} tranche de travaux comprend la requalification des abords du musée et la mise en place d'une micro-station d'épuration des eaux usées qui alimente une mare pédagogique.

► Étude programmatique pour la rénovation globale du centre administratif et travaux d'urgence

Le siège administratif du Parc naturel régional de Camargue est installé dans un bâtiment historique dont la qualité architecturale est représentative des savoirs faire et des usages de Camargue existant au XVII^{ème} siècle, lorsque le site était un lieu de vie et d'activités pastorales et viticoles. Ce mas, par sa construction et son aspect typique, a un intérêt patrimonial certain. Néanmoins, ce bâtiment doit faire l'objet d'un programme important de travaux. L'usage professionnel actuel se heurte à un bâtiment ancien dont la configuration rend difficile les conditions de travail des employés ainsi que l'accueil des instances de décision et du public.

Afin de planifier l'investissement financier du Syndicat mixte de gestion du Parc et de ne pas grever le fonctionnement de la structure, les travaux doivent être envisagés en plusieurs tranches. Une étude de programmation est nécessaire pour prioriser les opérations et estimer précisément leur coût.

► Travaux de rénovation de la Maison du gardien

La propriété dite du Mas du Pont de Rousty qui abrite le siège du Parc regroupe différentes parcelles et bâtiments sur plus de 200 hectares : le centre administratif, le Musée de la Camargue et son sentier pédagogique, des parcelles dédiées au pâturage et la maison du gardien du site. Cette habitation traditionnelle réalisée en pierres de Fontvieille ne permet plus d'assurer la sécurité de ses habitants compte tenu de son état de dégradation constaté par différents rapports d'expertise.



REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2017

Comité syndical du 01/02/2017_Délibération n° 08 «Contrat départemental d'aménagement et de développement – tranche 2017»

Application agréée E-logisto.com

013-2513 02295-20170201-DEL_8-DE

Compte tenu de l'éloignement du site du Mas du Pont de Rousty et de sa fréquentation, y compris les weekends, il est nécessaire d'assurer une présence physique à l'année.

► Travaux de rénovation de la Maison du Parc

Le Parc naturel régional de Camargue doit assurer sa présence sur l'ensemble du territoire qu'il couvre, à travers notamment l'animation de lieux fonctionnels (maisons de Parc, siège administratif, Musée de La Camargue, points d'information et de services...). Il est regrettable de constater que cette présence ne peut aujourd'hui, faute de moyens pour la réhabilitation du centre d'information du Parc, être assurée sur la commune des Saintes Maries de la Mer.

Afin de planifier l'investissement financier du Syndicat mixte de gestion du Parc et de ne pas grever le fonctionnement de la structure, les travaux doivent être également envisagés en plusieurs tranches. Une étude de mise hors d'eau et hors d'air réalisée par la SOCOTEC a permis d'évaluer cette première tranche de travaux.

► Plan de financement tranche 2017

Pour cette 2^{ème} tranche du Contrat, le plan de financement serait le suivant :

	Conseil Départemental 13	Autre financements	Autofinancement	TOTAL TTC Opérations 2017
Travaux d'extension du Musée de la Camargue	170 000	Région : 191 600	90 400	452 000
Etude programmatique pour la rénovation globale du centre administratif et travaux de rénovation d'urgence	35 481	Fondation du patrimoine : 19 680	13 790	68 951
Mas du Pont de Rousty – Rénovation de la Maison du Gardien	90 000	39 413	32 353	161 766
Travaux de rénovation de la Maison du Parc aux Saintes Maries de la Mer – mise hors d'eau, hors d'air	28 000	Commune des Saintes Maries de la mer 5 713	8 428	42 141
Amélioration des conditions d'accueil au Domaine de la Palissade	5 000	Conservatoire du littoral : 988	1 497	7 485
TOTAL	328 481	257 394	146 468	732 343

Au bénéfice de ces précisions, après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- approuve le plan de financement de la tranche 2017 tel que figurant dans le rapport ci-dessus, soit un montant total de subvention départementale sollicité à hauteur de 328 481 € TTC ;
- autorise le Président à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.



Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le **09 FEV. 2017**
Et de l'affichage effectué le **13 FEV. 2017**

Le Président,
Roland Chassain

Le présent document est le résultat de la consultation de la base de données de la Direction de l'Énergie et du Climat.

Le présent document est le résultat de la consultation de la base de données de la Direction de l'Énergie et du Climat. Il est destiné à fournir des informations sur les projets de développement énergétique et sur les mesures de soutien financier.

Le présent document est le résultat de la consultation de la base de données de la Direction de l'Énergie et du Climat.

Projet	Montant (M€)	Statut	Année	Montant (M€)	Statut	Année
Projet 1	100	En cours	2017	100	En cours	2017
Projet 2	200	En cours	2017	200	En cours	2017
Projet 3	300	En cours	2017	300	En cours	2017
Projet 4	400	En cours	2017	400	En cours	2017
Projet 5	500	En cours	2017	500	En cours	2017
Projet 6	600	En cours	2017	600	En cours	2017
Projet 7	700	En cours	2017	700	En cours	2017
Projet 8	800	En cours	2017	800	En cours	2017
Projet 9	900	En cours	2017	900	En cours	2017
Projet 10	1000	En cours	2017	1000	En cours	2017
Projet 11	1100	En cours	2017	1100	En cours	2017
Projet 12	1200	En cours	2017	1200	En cours	2017
Projet 13	1300	En cours	2017	1300	En cours	2017
Projet 14	1400	En cours	2017	1400	En cours	2017
Projet 15	1500	En cours	2017	1500	En cours	2017
Projet 16	1600	En cours	2017	1600	En cours	2017
Projet 17	1700	En cours	2017	1700	En cours	2017
Projet 18	1800	En cours	2017	1800	En cours	2017
Projet 19	1900	En cours	2017	1900	En cours	2017
Projet 20	2000	En cours	2017	2000	En cours	2017
Projet 21	2100	En cours	2017	2100	En cours	2017
Projet 22	2200	En cours	2017	2200	En cours	2017
Projet 23	2300	En cours	2017	2300	En cours	2017
Projet 24	2400	En cours	2017	2400	En cours	2017
Projet 25	2500	En cours	2017	2500	En cours	2017
Projet 26	2600	En cours	2017	2600	En cours	2017
Projet 27	2700	En cours	2017	2700	En cours	2017
Projet 28	2800	En cours	2017	2800	En cours	2017
Projet 29	2900	En cours	2017	2900	En cours	2017
Projet 30	3000	En cours	2017	3000	En cours	2017
Projet 31	3100	En cours	2017	3100	En cours	2017
Projet 32	3200	En cours	2017	3200	En cours	2017
Projet 33	3300	En cours	2017	3300	En cours	2017
Projet 34	3400	En cours	2017	3400	En cours	2017
Projet 35	3500	En cours	2017	3500	En cours	2017
Projet 36	3600	En cours	2017	3600	En cours	2017
Projet 37	3700	En cours	2017	3700	En cours	2017
Projet 38	3800	En cours	2017	3800	En cours	2017
Projet 39	3900	En cours	2017	3900	En cours	2017
Projet 40	4000	En cours	2017	4000	En cours	2017
Projet 41	4100	En cours	2017	4100	En cours	2017
Projet 42	4200	En cours	2017	4200	En cours	2017
Projet 43	4300	En cours	2017	4300	En cours	2017
Projet 44	4400	En cours	2017	4400	En cours	2017
Projet 45	4500	En cours	2017	4500	En cours	2017
Projet 46	4600	En cours	2017	4600	En cours	2017
Projet 47	4700	En cours	2017	4700	En cours	2017
Projet 48	4800	En cours	2017	4800	En cours	2017
Projet 49	4900	En cours	2017	4900	En cours	2017
Projet 50	5000	En cours	2017	5000	En cours	2017
Projet 51	5100	En cours	2017	5100	En cours	2017
Projet 52	5200	En cours	2017	5200	En cours	2017
Projet 53	5300	En cours	2017	5300	En cours	2017
Projet 54	5400	En cours	2017	5400	En cours	2017
Projet 55	5500	En cours	2017	5500	En cours	2017
Projet 56	5600	En cours	2017	5600	En cours	2017
Projet 57	5700	En cours	2017	5700	En cours	2017
Projet 58	5800	En cours	2017	5800	En cours	2017
Projet 59	5900	En cours	2017	5900	En cours	2017
Projet 60	6000	En cours	2017	6000	En cours	2017
Projet 61	6100	En cours	2017	6100	En cours	2017
Projet 62	6200	En cours	2017	6200	En cours	2017
Projet 63	6300	En cours	2017	6300	En cours	2017
Projet 64	6400	En cours	2017	6400	En cours	2017
Projet 65	6500	En cours	2017	6500	En cours	2017
Projet 66	6600	En cours	2017	6600	En cours	2017
Projet 67	6700	En cours	2017	6700	En cours	2017
Projet 68	6800	En cours	2017	6800	En cours	2017
Projet 69	6900	En cours	2017	6900	En cours	2017
Projet 70	7000	En cours	2017	7000	En cours	2017
Projet 71	7100	En cours	2017	7100	En cours	2017
Projet 72	7200	En cours	2017	7200	En cours	2017
Projet 73	7300	En cours	2017	7300	En cours	2017
Projet 74	7400	En cours	2017	7400	En cours	2017
Projet 75	7500	En cours	2017	7500	En cours	2017
Projet 76	7600	En cours	2017	7600	En cours	2017
Projet 77	7700	En cours	2017	7700	En cours	2017
Projet 78	7800	En cours	2017	7800	En cours	2017
Projet 79	7900	En cours	2017	7900	En cours	2017
Projet 80	8000	En cours	2017	8000	En cours	2017
Projet 81	8100	En cours	2017	8100	En cours	2017
Projet 82	8200	En cours	2017	8200	En cours	2017
Projet 83	8300	En cours	2017	8300	En cours	2017
Projet 84	8400	En cours	2017	8400	En cours	2017
Projet 85	8500	En cours	2017	8500	En cours	2017
Projet 86	8600	En cours	2017	8600	En cours	2017
Projet 87	8700	En cours	2017	8700	En cours	2017
Projet 88	8800	En cours	2017	8800	En cours	2017
Projet 89	8900	En cours	2017	8900	En cours	2017
Projet 90	9000	En cours	2017	9000	En cours	2017
Projet 91	9100	En cours	2017	9100	En cours	2017
Projet 92	9200	En cours	2017	9200	En cours	2017
Projet 93	9300	En cours	2017	9300	En cours	2017
Projet 94	9400	En cours	2017	9400	En cours	2017
Projet 95	9500	En cours	2017	9500	En cours	2017
Projet 96	9600	En cours	2017	9600	En cours	2017
Projet 97	9700	En cours	2017	9700	En cours	2017
Projet 98	9800	En cours	2017	9800	En cours	2017
Projet 99	9900	En cours	2017	9900	En cours	2017
Projet 100	10000	En cours	2017	10000	En cours	2017

Le présent document est le résultat de la consultation de la base de données de la Direction de l'Énergie et du Climat.

Le présent document est le résultat de la consultation de la base de données de la Direction de l'Énergie et du Climat.



09 FEB 2017

13 FEB 2017

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2017

Application agréée E.legalite.com

613-251302295-20170201-DEL_0-DE